

PLENIERE

Présidence : Olivier LAURENT

Présents/Excusés : voir la feuille d'émargement en annexe.

A l'ordre du jour :

de 14h00 à 16h00 – réunion de l'Observatoire DT DICT Lorraine

- Accueil et approbation des procès-verbaux des réunions du 27 septembre et du 4 décembre 2019
- 14h05 – L'organisation d'Orange sur le domaine DT DICT par Rodrigue Roch, Responsable national des projets réglementaires. Échanges.
- 15h30 - Actualités des membres

Le Président Olivier Laurent présente ses vœux pour la nouvelle année, remercie les participants pour leur participation fidèle et nombreuse. Il les invite à un tour de table de présentations. Ouahid Sabr et Laurent Hannezo sont excusés.

Olivier Laurent rappelle l'axe de 4 réunions annuelles et le calendrier à venir.

- [Approbation des procès-verbaux des réunions du 27 septembre et du 4 décembre 2019](#)

Les procès-verbaux des réunions du 27 septembre et du 4 décembre 2019 n'appellent pas de remarque et sont approuvés.

- [Approbation des procès-verbaux des réunions du 27 septembre et du 4 décembre 2019](#)

Olivier Laurent précise que l'intervention de Rodrigue Roch résulte d'une volonté de présenter les actions d'ORANGE et une approche sur la mise en place de cette nouvelle réglementation. Rodrigue Roch est le représentant d'Orange au sein de l'Observatoire National DT DICT.

Présentation générale

Rodrigue Roch indique que l'organisation d'ORANGE en région, a été modifiée en avril 2019. Son rôle en tant qu'exploitant de réseau et maître d'ouvrage est l'enregistrement des ZIO, des ouvrages souterrains sur le guichet unique.

95% du réseau orange est actuellement en classe B

Un gros chantier d'amélioration cartographique classe A a été engagé en septembre.

Il existe 600 000km de réseaux souterrains et 2 000 km de nouveaux réseaux sont construits par an.

Les pôles DT DICT sont centralisés (4 sur l'ensemble de la France) et les pôles d'expertise existent dans différents domaines (2 pôles dommages dont 1 à Metz)

Pour contacter le pôle de prévention des dommages PDCS : pdcs.alo@orange.com. Tout ce qui concourt à l'amélioration cartographique est pris.

Le délai d'intervention ne figure pas encore dans les contrats des prestataires

La méthode de détection est au choix du prestataire en respectant les préconisations du guide.

Orange va insister sur éléments remis dans le rapport.

Indicateurs 2019 région Lorraine

Il n'y a eu quasiment que des demandes d'investigations complémentaires.

Il y a eu une légère baisse des dommages en 2019 par rapport à 2018 (taux 2019 : 0,43% - même tendance qu'au national).

Orange ne répond pas aux ATU.

2 types de constats

Le Cerfa et le constat amiable de dommages aux réseaux (réseaux aériens). Le Cerfa est peu utilisé.

Olivier Laurent indique que si on veut faire progresser les entreprises dans leurs pratiques, il faudrait des explications en même temps que remplissage du constat, avoir un interlocuteur. Pour l'instant la notion de communication est coupée, la notion de transparence n'est pas respectée.

Rodrigue Roch précise qu'il y a toujours possibilité de contester ces constats auprès du pôle dommages.

Olivier Laurent estime que la casse de l'aérien est pourtant très impactante au sein des entreprises, or il n'y a quasiment plus de dommages aériens comptabilisés par ORANGE.

Application et site internet

N°0800 300 111 : contact en cas de dommage.

Application « Dommages Réseaux » et site internet <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home> : Le service "dommages réseaux" permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau ORANGE.

Des comités d'incidents majeurs ont été mis en place : cas dans les Vosges en janvier 2020.

Échanges

Le PCRS d'ORANGE n'ira pas sur du cofinancement, il y a des écarts importants d'une région à l'autre. Il existe un flou sur les questions d'open data également.

Olivier Laurent soulève que tout n'est pas inscrit dans le guichet unique et que beaucoup de freins font que l'on arrive à une situation de sinistre.

Interlocuteur ORANGE

Une demande d'interlocuteur / de représentant d'ORANGE au sein de l'Observatoire DT DICT sera faite auprès de Rodrigue Roch.

ORANGE ne répond pas aux Avis de Travaux Urgents. Si lors des travaux ATU il y a endommagement des réseaux, le concessionnaire est considéré comme responsable.

Il faut prendre contact avec le Pôle de Prévention des dommages – idem pour l'identification des réseaux, les vieux câbles.

Lorsqu'on découvre réseau en B, quelle conduite doit tenir l'entreprise ?

C'est toujours à la charge du responsable de projet. Il faut favoriser le point d'arrêt = améliorations notables sur les endommagements des réseaux.

▪ Actions et projets

Olivier Laurent précise que des travaux en collaboration avec les fédérations du bâtiment, plus particulièrement, sont à venir.

Notamment en raison de l'obligation des chauffeurs de benne basculante à être formés AIPR.

L'OPP BTP soulève que si le chauffeur a l'habilitation électrique, elle est nécessaire et suffisante.

L'Observatoire est sollicité de plus en plus fréquemment :

- récemment, le 5 février dernier, par le Challenge Sécurité de l'ESICT Metz. Un module va être intégré dans la formation des jeunes ;

- des représentants de l'IUT vont être rencontrés pour leur proposer d'intégrer les prémices de la réglementation dans la formation ;

- une intervention et un stand seront tenus lors de l'Université des Maires des Vosges les 13 et 14 mai. Un appel aux intéressés et aux bonnes volontés est lancé pour tenir le stand. Une demande de subvention sera faite au niveau national. **En raison de la situation sanitaire, cette manifestation est ajournée dans l'immédiat mais devrait être reprogrammée.**

- un contact avec GéoGrandEst est en cours.

Évolution de l'observatoire régional

Contact a été pris avec Hervé Noël, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Grand Est, pour aborder le fonctionnement et l'organisation future.

L'objectif serait de tenir 4 réunions locales par an et également une réunion / une action régionale par an.

Il y a un besoin d'appui par un permanent pour se donner les moyens de tout organiser.

Réunion observatoires régionaux 21 janvier à Paris

Très peu de remontées des observatoires régionaux. À noter : la chance de la présence de la DREAL.

Il existe une volonté au niveau national pour se donner les moyens de communiquer et de fédérer.

Pour information : le GT1 est le groupe de travail qui fait remonter et centralise les comptes-rendus.

Remontée d'info entreprise

L'entreprise fait sa DICT – puis le chantier a du retard.

6 mois plus tard elle refait une DICT – le réseau qui était B devient A sans Investigation complémentaire ? Cette demande d'étude de cas est en suspens.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président Olivier Laurent remercie les participants et clôt la réunion.

- [Annexes](#) : Powerpoint et liste de présence
- [Prochaines réunions](#)

Le jeudi 18 juin à 10h30

par visioconférence

Pour rejoindre la réunion, cliquez sur le lien ZOOM :

URL de réunion : <https://vinci-vcfgrandest.zoom.us/j/95482001106>

ID de réunion : 954 8200 1106

Pour rejoindre la réunion par téléphone : 01 70 37 22 46 puis tapez le code 954 8200 1106#

Le mardi 8 septembre dans les Vosges

Le jeudi 10 décembre en Moselle